MANCIOPPI Marc

16 mai 2022, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 15 mars 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Marc, Paul, Hugues MANCIOPPI, huissier de justice associé, membre de la société civile professionnelle « HUISSIERS LYON OUEST, Franck LA PIETRA & Marc MANCIOPPI Huissiers de Justice Associés Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office d'Huissier de Justice », titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence d'Arbresle (Rhône), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée: « HUISSIERS LYON OUEST, Franck LA PIETRA Huissier de Justice Associé Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office d'Huissier de Justice »

Associé (s) en exercice :
Franck LA PIETRA

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)